

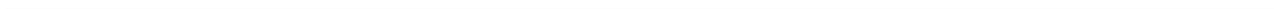
APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



**Association Professionnelle Suisse
de Consultations contre la Violence**

Rapport annuel 2016



APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



Association Professionnelle Suisse de Consultations contre la Violence

Fondée en 2010 en tant qu'organisation faîtière des institutions et des spécialistes travaillant dans le domaine des consultations contre la violence, l'Association professionnelle suisse de consultations contre la violence APSCV a pour objectif d'encourager la mise en place de consultations professionnelles destinées aux personnes auteur-e-s de violences domestiques.

Les chercheuses et chercheurs ainsi que les professionnel·l·es s'accordent à penser que l'action contre la violence domestique passe par un travail thérapeutique. En effet, seule une responsabilisation effective des auteur-e-s permet de prévenir durablement la violence domestique et de l'arrêter.

L'APSCV entend promouvoir le travail professionnel avec les individus au comportement violent, soutenir les échanges entre les institutions et défendre leurs intérêts aux échelons national et international. Pour ce faire, elle organise des séances de formation continue et des rencontres favorisant le réseautage. De plus, elle prépare des bases statistiques et des recommandations en faveur de consultations contre la violence réalisées par des personnes qualifiées.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

A propos

L'APSCV encourage la formation continue et les échanges entre les membres et définit des recommandations relatives à la mise en place d'un travail de consultation qualifié. Par ailleurs, elle effectue du lobbying auprès des institutions nationales et informe la population sur la violence domestique et le travail avec les auteur·e·s de violences. Elle contribue ainsi à la prévention de ce type de comportement.

L'APSCV soutient la Convention du Conseil de l'Europe sur la prévention et la lutte contre la violence à l'égard des femmes et la violence domestique (Convention d'Istanbul, STCE n° 210), que la Suisse a certes signée mais pas encore ratifiée. Cette Convention reconnaît que l'égalité réelle et juridique entre les femmes et les hommes constitue un élément fondamental de la prévention de la violence sexospécifique et précise à l'art. 16 qu'il convient d'établir ou de soutenir des programmes préventifs d'intervention et de traitement pour les personnes autaeur-e-s de violences domestiques.

Les activités se concentrent sur les axes suivants :

- **Thématiser et communiquer sur la violence** - tant auprès des pouvoirs publics que de la société et des professionnels touchés directement ou indirectement par le sujet
- Encourager et agir sur la mise en place de **législations** internationales, fédérales et cantonales pour agir sur et diminuer la violence domestique.
- Soutenir et encourager le **travail en réseau** entre les différents acteurs pour une action toujours plus efficace.
- Faciliter, soutenir et promouvoir le **travail de consultation auprès des acteurs de violence**.
- Effectuer des **travaux de recherche** pour le développement des pratiques d'accompagnement et d'action contre les violences domestiques.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



SOMMAIRE

1. Organisation
2. Membres
3. Actions sur la législation
4. Travail de réseau
 - a. Au niveau international
 - b. Au niveau national
5. Communication
 - a. Visibilité dans la presse
 - b. Visibilité sur internet
 - c. Outils
6. Le travail avec les auteur-e-s en 2016 en chiffres
7. Finances
8. Perspectives 2017

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

1. Organisation

Le comité a été élu le 9 juin 2016. Tous les membres du comité ont renouvelé leur mandat. Ainsi Mathilde Chevée, Marc Mildner, Martin Werner, Claudine Gachet, Esther Lienhard, Martin Bachmann ont été réélus dans leurs fonctions. Christian Anglada et Roland Reisezitz ont été élu comme nouveau membre.

Anne Le Penven est la secrétaire générale.

En septembre 2016, la co-présidente Mathilde Chevée a démissionné de ses fonctions, se trouvant en désaccord avec la ligne de conduite du comité.

2. Membres

Fin 2016, l'APSCV regroupe **20 membres, de la suisse alémanique, de la Romandie et du Tessin**. Tous les membres adhérents avant 2016 ont renouvelé leur adhésion. En 2016, l'APSCV a pu accueillir 4 nouveaux membres. La liste complète des membres se trouve en ligne: <http://www.apscv.ch/services-de-consultation.html>

3. Actions sur la législation

L'APSCV a pris position sur la loi fédérale concernant l'amélioration de la protection des victimes de violence et la Convention d'Istanbul.

L'APSCV a salué que la Convention d'Istanbul requière la mise en place et le soutien de programmes visant à juguler les comportements violents. L'APSCV s'est réjoui de l'existence de tels programmes en Suisse et a requis que la loi fédérale permette leur utilisation accrue et plus efficace dans la pratique – notamment en renforçant la collaboration entre les autorités publiques et les services de consultation. Suite à ces prises de position, un communiqué de presse a été adressé à plusieurs médias suisses.

L'APSCV a également co-signé avec Alliance F, le DAO, la Protection de l'enfance Suisse et Violence une prise de position en faveur de la Convention d'Istanbul et qui a été diffusé auprès de l'assemblée fédérale et de la commission concernée.

4. Travail de réseau

a. Au niveau international

L'APSCV a pu participer à plusieurs conférences, permettant ainsi de mettre en place un réseau international mais également à moyen terme de faciliter les transferts de savoir vers la Suisse.

- **En octobre 2016 la réunion internationale de Work with Perpetrators of domestic violence a eu lieu à Cracovie.** Roland Reisewitz a participé et y a représenté l'APSCV. Les projets de plusieurs organisations y ont été présentées et sont repris sur le site de WWP (<http://www.work-with-perpetrators.eu/events.html>).

Les sujets qui ont émergé étaient les suivants:

- Développement des compétences et de la santé sociale des travailleurs sociaux: quels besoins et quel soutien; quelle mise en réseau et décisions communes; quelle coopération entre les services pour auteur-e-s et victimes; burn-out des intervenants
- Sujets et thématiques de consultation: sujets du traumatisme, approche systémique / famille, durée des consultations, rôle des genres, rôles de l'individu - du partenaire - du parent ; intervenir vs. éduquer; aider les auteur-e-s à assumer leurs faits et paroles; risk-assessment

- **En novembre 2016, les pays nordiques organisaient la première conférence régionale pour échanger savoirs et pratiques sur le travail avec les auteur-e-s de violence domestique: « Confronting gendered violence : focus perpetrators ».** Anne Le Penven y a participé. Présentations : <http://cgv.hi.is/news/presentations-available>

Les sujets qui ont émergé étaient les suivants:

- Importance d'avoir une vue large sur les comportements de violence : prendre réellement en compte la santé psychologique actuelle des auteur-e-s mais aussi réaliser un travail biographique ou prendre en compte l'impact des spécificités sociales et communautaires ou les projections sur l'autre genre.
- Nécessité d'améliorer l'évaluation des risques au sein des familles; de coordonner également les suivis des auteur-e-s et des familles afin de valider l'efficacité des consultations avec les auteur-e-s et de mieux détecter les violences symétriques.

- Challenge de disposer de suffisamment de moyens financiers pour le fonctionnement des organisations. Plusieurs pays prônent un accès gratuit aux services de consultation pour les auteur-e-s.
- C'est un défi de faciliter toujours plus l'accès aux services à travers une communication adaptée. Certains services travaillent sur la prévention avec un message simple: „si vous avez vécu de la violence familiale dans votre jeunesse, vous êtes potentiellement à risque d'avoir des comportements de violence envers votre conjoint-e et enfants“.
- Autre défi: adapter la communication pour pouvoir toucher les hommes immergés dans des cultures avec une vision toxique de la masculinité.

b. Au niveau national

- L'APSCV propose sur son site www.apscv.ch de publier gratuitement les **événements et journées de formation continue** proposés par ses membres. L'information sera ensuite relayée gratuitement à travers la Newsletter.
- La rencontre nationale des centres de consultation et des programmes destinés aux auteur-e-s de violences 2016 a eu lieu le 9 juin à Berne. **La journée était consacrée à « La migration »**. **65** personnes y ont participé et se sont confrontées aux questions suivantes:
 - Quel est l'impact de l'interculturalité, de la religion, et des stéréotypes sur les comportements de violence? Comment évoluent les questions liées aux genres et à la famille du fait de la migration?
 - A quoi devons-nous être attentif pendant les consultations de violence, comment s'adresser à des personnes issues d'une autre culture et qui exercent de la violence?

Après une mise en perspective sur les flux migratoires par Monsieur Curchod du Secrétariat d'Etat aux Migrations, Madame Guichard, politologue a mis en perspective ce qu'est la religion et les liens avec la violence et le genre.

La seconde partie fut consacrée à la pratique. D'une part à travers l'illustration du travail avec les auteurs issus de culture turque / kurde tel que le bureau des hommes d'Hanovre le vit au quotidien grâce à Madame Koesling. D'autre part à travers des ateliers pratiques d'échange de pratiques et conduits en allemand par Agredis, en français par l'association Pluriels.

- **Conférence nationale 2016** - Auteur-e-s de violence domestique: C. Anglada a participé à la discussion de podium en tant que membre du comité de l'APSCV.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

5. Communication

a. Visibilité dans la presse

Suite à la révision de la Loi fédérale concernant l'amélioration de la protection des victimes de violences domestiques, plusieurs médias de Suisse alémanique ont publié des articles autour de la violence domestique. **Marc Mildner a contribué à un article sur la violence familiale paru dans Annabelle en mars 2016 (voire www.apscv.ch)**. Il a également contribué à l'article rédigé par Daniel Treuthardt à destination des professionnels travaillant dans le domaine de la violence domestique (voire www.ebg.admin.ch)

b. Visibilité sur internet

Infodrog, la Centrale nationale de coordination des addictions, encourage et soutient la diversité, l'accessibilité, la qualité, le développement et la mise en réseau des différentes offres de thérapie, de conseil et de réduction des risques. Une base de donnée présentant les différents services a été mis en ligne et permet à toute association concernée d'y présenter leurs services. **Il est possible de sélectionner les services de prévention et lutte contre la violence domestique.**

Un profil y a été créé pour chacun des membres de l'APSCV et est gratuit. Les codes d'accès et les instructions pour modifier son profil sont disponibles dans l'espace membre sur www.apscv.ch.

c. Outils

Nous avons également mis en place une Newsletter et une gestion automatisée des contacts qui a ainsi professionnalisé notre communication nous permet progressivement d'accroître notre visibilité.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE

6. Le travail avec les auteur-e-s en 2016 en chiffres

En **2016**, parmi les 20 membres de l'APSCV, 11 des institutions, dont les plus grandes, ont enregistré le travail d'accompagnement avec **1'055 auteur-e-s de violence domestique (vs. 1'155 en 2015)**. **L'APSCV estime que ses membres et autres institutions travaillant avec des auteur-e-s de violence domestique atteignent chaque année 1'500 personnes.**

89.2% des personnes accompagnées sont des hommes, 10.8% des femmes.

La répartition selon l'âge est la suivante:

Personnes entre 0 et 20 ans: 0.8%

Personnes entre 20 et 29 ans: 15.8%

Personnes entre 30 et 39 ans: 31.8%

Personnes entre 40 et 49 ans: 28.5%

Personnes de 50 ans et plus: 19.3%

7. Finances

Les comptes pour l'année 2016 sont équilibrés. Le rapport financier se trouve en annexe. La facturation des cotisations se fait désormais au quatrième trimestre de l'année précédente.

En 2016, nous avons disposé de 50 heures pour des activités de fundraising. Cela nous a permis de lever 5'000 CHF de fonds pour la journée nationale. Les demandes faites auprès d'autres institutions n'ont pas été fructueuses ou la demande n'a pas encore reçu de réponse à ce jour.

La situation financière de l'APSCV est ainsi critique. Fin 2016, nous ne disposons pas des moyens pour financer pleinement les 10% du secrétariat général l'an prochain.

APSCV

ASSOCIATION PROFESSIONNELLE SUISSE
DE CONSULTATIONS CONTRE LA VIOLENCE



8. Perspectives 2017

2017 est une année où nous connaissons

- Changements au niveau de la constellation du comité de direction et un changement de la présidence suite à la démission des co-présidents élus en 2016.
- Continuation des activités de Fundraising
- Continuation des activités de lobbying concernant la Convention d'Istanbul

Nous sommes convaincus que l'action contre la violence domestique passe par la responsabilisation effective des auteur-e-s grâce à un travail thérapeutique. Dans ce cadre, le partage d'expérience et le développement de bonnes pratiques, la promotion du travail avec les auteur-e-s de violences, la formation et la mise en réseau des professionnels contribuent à encourager le développement des consultations. L'APSCV remercie le Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) de continuer à nous soutenir et nous encourager dans cette direction. Nous remercions également nos membres de nous avoir fait confiance et de s'engager pour les années à venir.

20.5.2017, Anne Le Penven, Secrétaire Générale APSCV